

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2023*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 29*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Alexandre DOS REIS, Jean-Christophe ROMAND, Aurore TONNELIER, Claire MARCHAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

### **Excusés par procuration :**

Gilles MONTI donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 9 mars 2023

Marié-Noël BERGER donne procuration à Danielle TODESCO en date du 9 mars 2023

Cyril GRANGER donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 13 mars 2023

Marie-Anne ROBERT KERBRAT donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 14 mars 2023.

### **Secrétaire de séance : Pascale ETIENNE**

**Objet :** GR89 - Demande d'inscription de chemins au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées de la Haute-Vienne

### **Délibération 2023 - 33**

#### **Rappel du contexte :**

Le circuit de Grande Randonnée GR 89 "chemin de Montaigne" traverse, sur un linéaire de 103 km, la Haute-Vienne d'est en ouest. À terme, il doit permettre de faire découvrir les traces et les récits de voyage de Michel de Montaigne entre Lyon et Bordeaux".

Michel Eyquem de Montaigne, seigneur de Montaigne, plus connu sous la simple dénomination de Montaigne, né le 28 février 1533 et mort le 13 septembre 1592 au château de Saint-Michel-de-Montaigne (Dordogne), est un philosophe, humaniste et moraliste français de la Renaissance, ainsi qu'un écrivain érudit.

En septembre 1581, Michel de Montaigne, écrivain et philosophe, soigne sa gravelle dans les stations thermales de son époque. Il se trouve à Lucques (près de Florence), quand il apprend par un ami qu'il doit regagner Bordeaux pour prendre la charge de maire. Partant de Rome, il traverse la France par les Alpes et le Massif central. Il décrit son périple dans son journal de voyage. Le GR89 suit son parcours entre Lyon et Bordeaux.

Tout au long du chemin, le randonneur retrouvera des textes de Montaigne et des notices historiques sur son voyage et sur son époque. Il pourra ainsi, à travers le regard du philosophe, découvrir les lieux qu'il a traversés, parfois décrits, s'imprégner de sa pensée et alimenter sa propre réflexion.

« Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs » (Les Essais, livre 3, chapitre13)

Le Conseil Municipal est invité à approuver l'inscription au PDIPR de l'itinéraire " GR® 89 - Chemin de Montaigne ".

## DÉLIBÉRATION

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions,

**VU** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, complétée par la loi n°83-663 du 22 juillet 1983,

**VU** la circulaire ministérielle du 30 août 1988 relative aux plans départementaux de promenade et de randonnée,

**VU** la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux (article 28), modifiant l'article L 361-1 du Code de l'environnement relatif aux plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée,

**VU** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération,

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient à la Collectivité de participer à la promotion, à la protection et au renforcement de l'attractivité de son territoire et au-delà, en favorisant la pratique de la randonnée,

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

### - DÉCIDE :

- d'approuver l'inscription au PDIPR de l'itinéraire "**GR® 89 - Chemin de Montaigne**", présenté par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre 87 dont le tracé est reporté sur le fond de carte IGN annexé à la présente délibération,
- de demander l'inscription au PDIPR des chemins ruraux et parcelles communales empruntés pour le tracé du GR®89 et commun à l'itinéraire du GR®654 inscrit au PDIPR le 8 mars 2016,

### - S'ENGAGE à :

- ne pas supprimer ou aliéner en totalité ou partie les chemins concernés. En cas de nécessité absolue, par exemple à l'occasion d'opérations foncières ou de remembrement, le Conseil municipal proposera au Conseil départemental un itinéraire public de substitution de caractéristiques semblables, rétablissant la continuité du parcours ;
- conserver leur caractère public et ouvert des chemins pour y maintenir une libre circulation ;
- autoriser la circulation pédestre, équestre et cycliste en la réglementant si besoin ;

- assurer ou faire assurer les travaux d'aménagements, de gestion et d'entretien sur les chemins inscrits ;
- autoriser la réalisation du balisage des itinéraires de randonnée pédestre, équestre et cycliste utilisant les chemins inscrits ;

**- AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE à:**

- signer tous les documents nécessaires à l'inscription au PDIPR (convention de passage, ...);
- signer la convention cadre avec le Département de la Haute-Vienne.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 16 mars 2023

Le Maire,

**Fabien DOUCET**



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

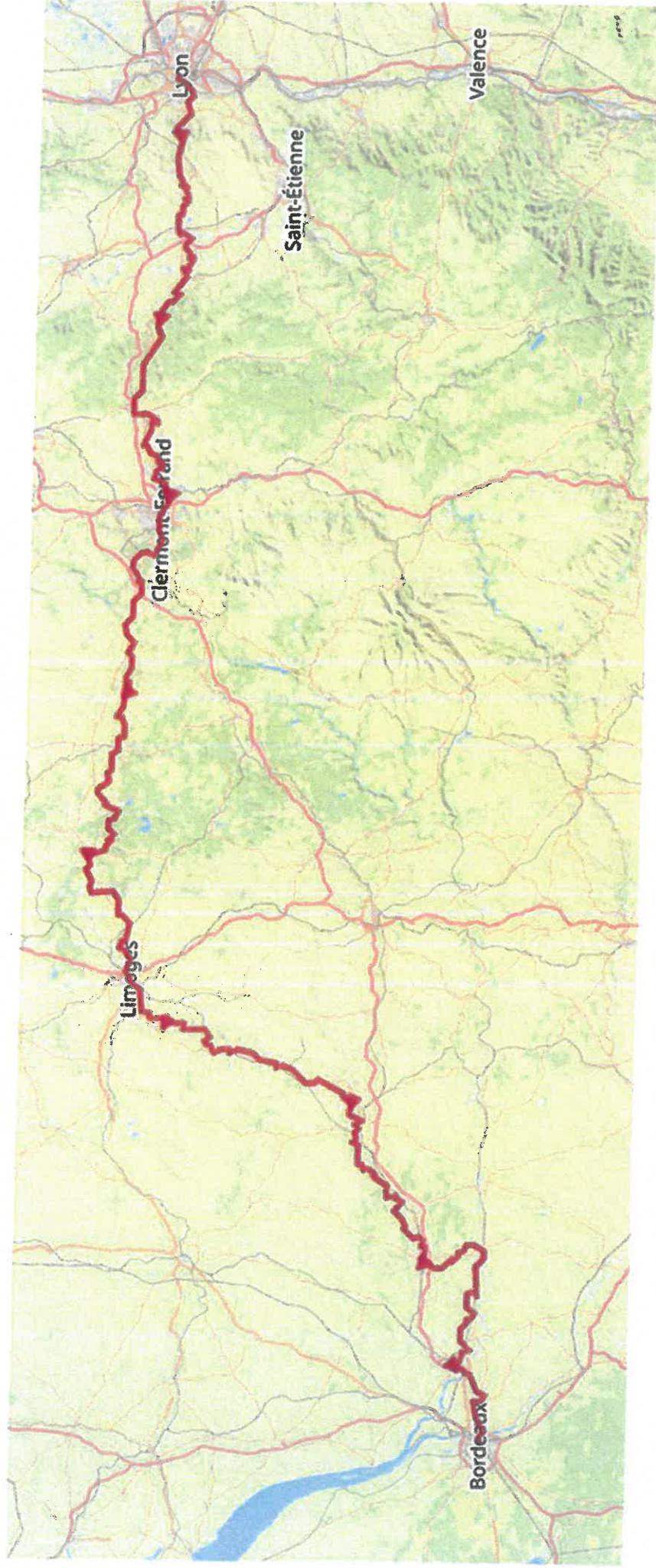
Le 20/03/2023

Publié ou notifié

21/03/2023

## GR®89 Chemin de Montaigne

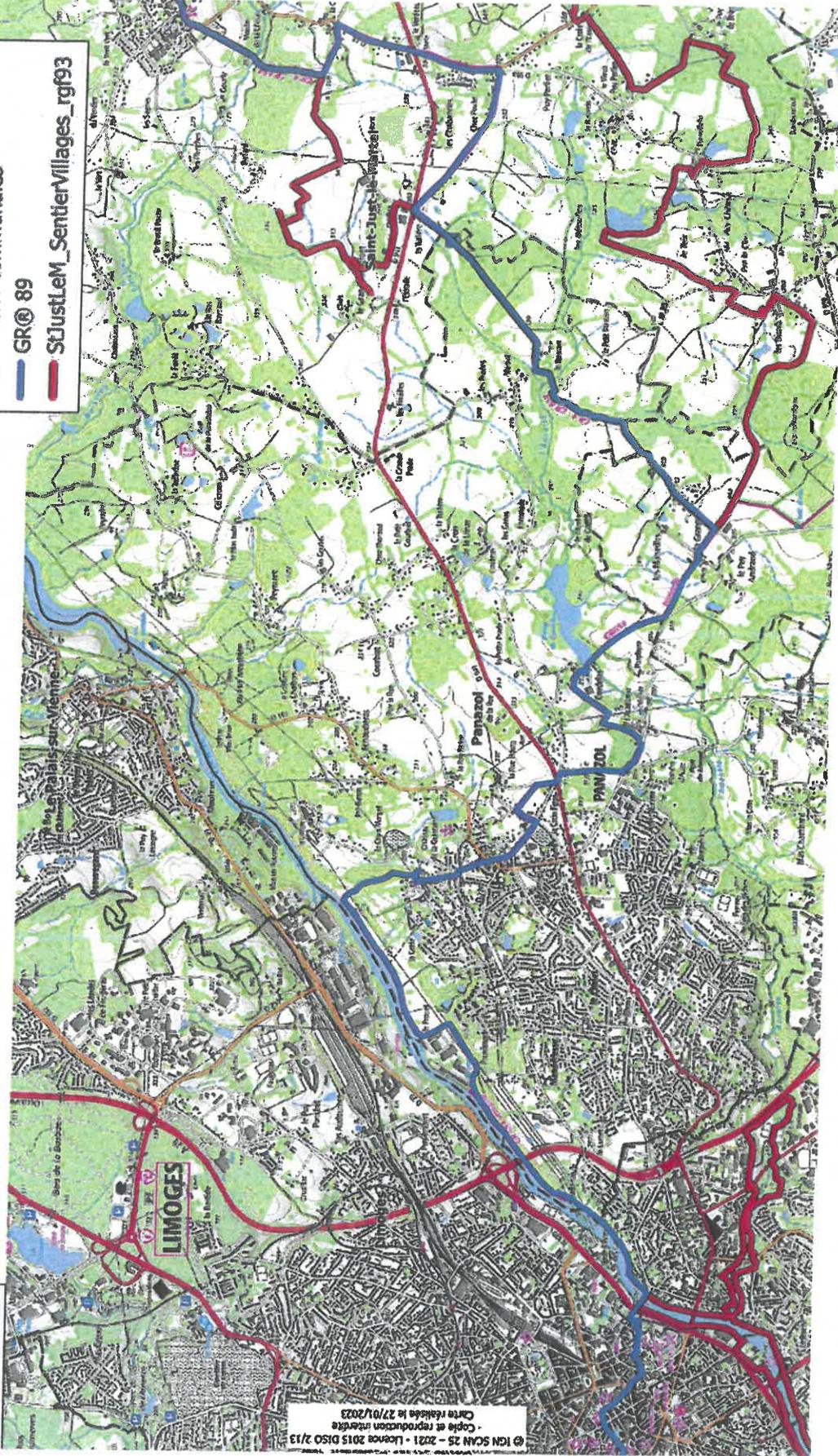
Michel Eyquem de Montaigne, seigneur de Montaigne<sup>1</sup>, plus connu sous la simple dénomination de **Montaigne**, né le 28 février 1533 et mort le 13 septembre 1592 au château de Saint-Michel-de-Montaigne (Dordogne), est un philosophe, humaniste et moraliste français de la Renaissance, ainsi qu'un écrivain érudit.

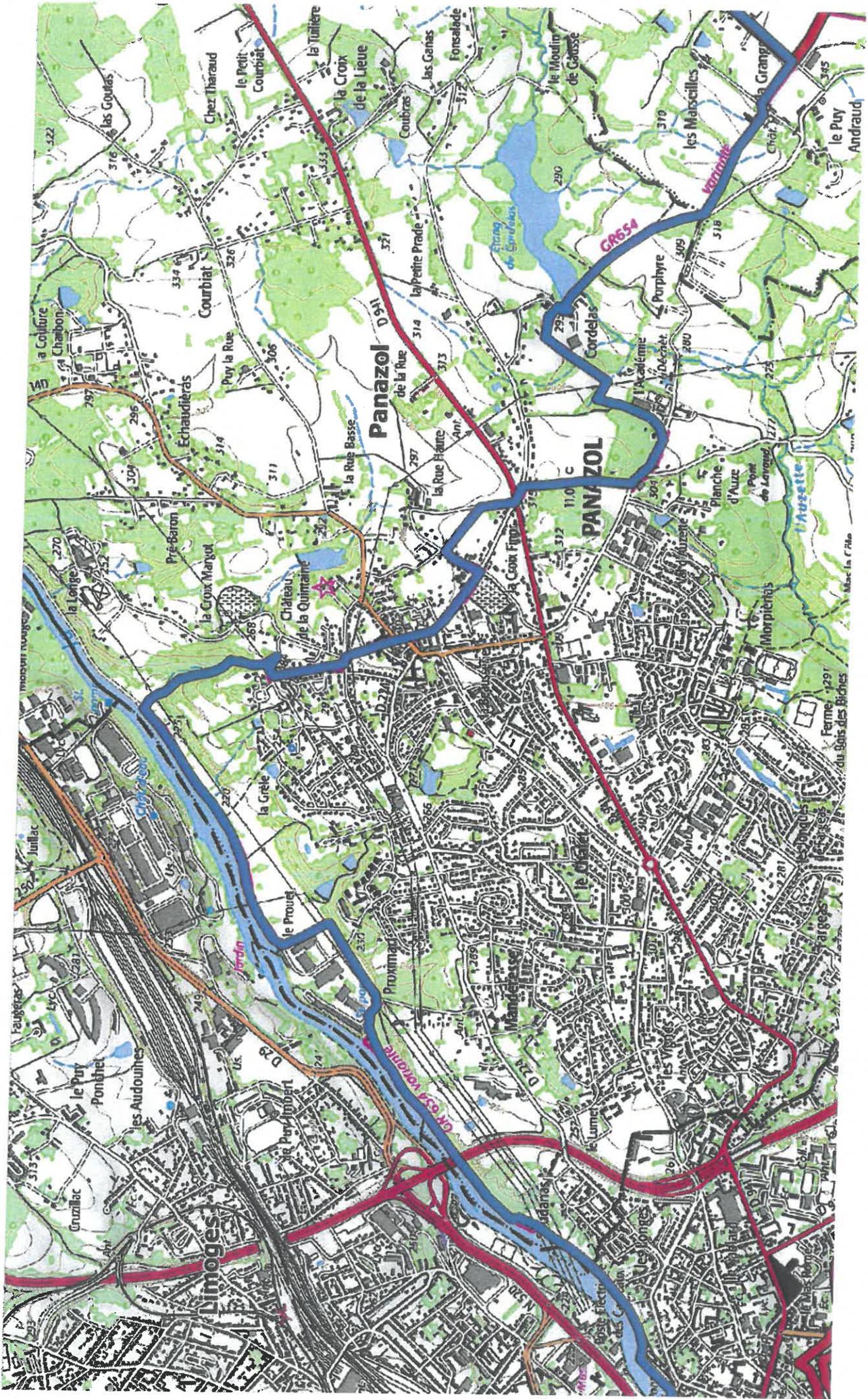


# GR® 89 - Chemin de Montaigne Panazol

## Légende

- Limites communales
- GR® 89
- SJustLeM\_SentierVillages\_rgf93





PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB33

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 16/03/2023

Objet : Demande d'inscription de chemins au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées de la Haute-Vienne

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 20/03/2023 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 33 - Demande d'inscription de chemins au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées de la Haute-V

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20230316-DELIB33-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 20/03/2023